

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET **Réunion plénière du 6 octobre 2015**

Ordre du jour

1. Nouveaux conseillers et nouveau membre du Bureau
2. Questions des habitants
3. Square de l'Aspirant Dunand et certificat de végétalisation
4. Projets en cours
5. Groupes de travail
6. Réunion organisées par la Mairie du 14ème arrondissement en salle des Mariages

Communication du Conseil

email : conseil_mouton.duvernet@yahoo.com

<https://www.facebook.com/ConseilDeQuartierMoutonDuvernet>

<https://twitter.com/cqmoutonduvernt>

<http://www.mairie14.paris.fr> puis : vie citoyenne/conseils de quartier/Mouton Duvernet.

Affichages : Bibliothèque, Panneaux Mairie et MdA, Rues

Mini-affiches à la Mairie, à la maison des associations, à la bibliothèque...

e-mailing : courriels de la Mairie à environ 600 personnes

Ecran TV à la bibliothèque Georges Brassens opérationnel.

Activités du Conseil

Ciné Quartier : habituellement le 3ème mardi à 20h30 : mardi 13 octobre à 20h30 au cinéma Le Chaplin Denfert - 24 Place Denfert-Rochereau, 75014 Paris, « La taverne de l'Irlandais » de John Ford (séance suivante, le 17 novembre).

Compost : 1er et 3ème samedis de 10h30 à 11h30 square de l'Aspirant Dunand à côté de la piscine.

Libérez les livres : 3e samedi de 11h à 13h place Michel Audiard (carrefour rues du Couédic et Hallé). Pour octobre, le 17 octobre.

1. Nouveaux conseillers et nouveaux membres du Bureau

Suite à au renouvellement des conseils de quartier du 28 mai dernier 4 conseiller de quartier dont un membre du bureau qui résidaient en dehors des limites du quartier sont remplacés : 5 nouveaux conseillers de quartier ont été tirés au sort (4 pour le collège des habitants et 1 pour le collège des personnes ressources – soulignés dans la liste) Suite à l'élection organisée en début de séance par Mr Didier Antonelli, Adjoint à la Maire en charge de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative, le nouveau membre du bureau est Jean-Emmanuel DAVID.

Liste des conseillers de quartier :

Collège habitants

Elodie ALLAND FIOC
Gérard BARBIN
Rodolphe BOESPFLUG
Lucile BOURQUELOT
Alison BRUNIER
Juliette CAMUS
Olivier CAZENEUVE
Jean-Emmanuel DAVID
Sandrine DE RIEMAECKER
Benoît DELOL
Martine DESCAMP
Barbara DIECKMAN
Slim DLIMI
Tiphaine DUBOST
David DUVAL
Daniel FAMBON
Anne Claire GADENNE
Jean GRIBENSKI
Laure GUIZERIX
Alexandre HALPERIN
Clément IMBERT-PAUPINAT
Nicolas MARIAU
Sylvie MEYER DREUX-VAN ES
Nathalie MORENA
Patrice PASTUREL
Catherine RODALLEC
Aurélien ROUSSEL
Jean-Roch SERGENT
Florence SOUSTRE-GASSER
Christophe TREMBLOY
Marie-Cécile VEYRENC
Raphaël WEISS

Collège personnes ressources

Frédéric ALMAVIVA
Isabelle ARMOUR
Françoise BAZIRE
Nicolas BEHR
Stéphanie CLAUX
Michel DESMARRÉS
Annie GINIES

Renaud LAMBERT
Pascal LASCONATEGUY
Michel LASNIER
Mme Claude LEGRIS
Nicolas MANSIER
Nelly MAUCHAMP
Lidia ROETTA DO CARMO

Collège des associations

Idées Paris14 : Philippe PEJO
La voix du 14eme : Monique GARRIGUE VINEY
Les amis de l'UP : Dominique GENTIL
ACAGL : Thierry VERON
Monts 14 : Patrice MAIRE
Village Samaane : Marie Hélène MALLET
L'apprenti musicien : Cécile METZGER
FNAUT : Jean Loïc MEUDIC
Cœur de Vey : Cécile SYKES
DRAPO : Yannick PAVLECK

Membres du bureau

Renaud LAMBERT (Président)
Rodolphe BOESPFLUG (Vice-Président)
Tiphaine DUBOST
Laure GUIZERIX
Thierry VERON (Collège des associations)
Jean-Emmanuel DAVID

Collège des élus

Élu référent : Valérie MAUPAS
Majorité :
Elisabeth GUY-DUBOIS
Nicolas LIEBAULT
Florentin LETISSIER
Opposition :
Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

2. Questions des habitants

Une habitante de la rue Gassendi accompagnée de deux voisines rappelle qu'il y a de nombreuses nuisances liées aux livraisons du Leader Price dès 5h du matin : bruits de déchargement, de chariots, bruit des camions frigorifiques ; de plus les camions poubelles passent juste après. Les grandes poubelles sont stockées sur le trottoir et gênent la circulation des piétons, poussettes et fauteuils roulants. Les rolls demeurent sur la chaussée en permanence après leur déchargement.

Mme Sylvie Lekin, Adjointe à la Maire, en charge de la voirie des déplacements et de la propreté, indique que le gérant a déjà été rencontré dans le passé par la Mairie. Il avait demandé l'autorisation de réaliser un local à ordures mais celui-ci est utilisé aujourd'hui en espace de vente.

L'habitante indique que le dialogue est difficile avec le nouveau gérant.

Mme Sylvie Lekin indique qu'elle va à nouveau faire le point sur ce sujet avec l'Adjoint au commerce.

Une nouvelle habitante du 14^{ème} arrondissement trouve que les rues sont sales rue Bezout et autour, avec souvent des dépôts sauvages.

Mme Sylvie Lekin indique qu'elle a fait une tournée récemment un vendredi soir avec les services compétents qui ont verbalisé plusieurs contrevenants. Elle pointe le manque de civilité de certains habitants et rappelle qu'on doit appeler les encombrants au 3975 avant de déposer des objets sur les trottoirs.

Il y a 4 agents verbalisateurs dans le 14^{ème} arrondissement qui font de leur mieux.

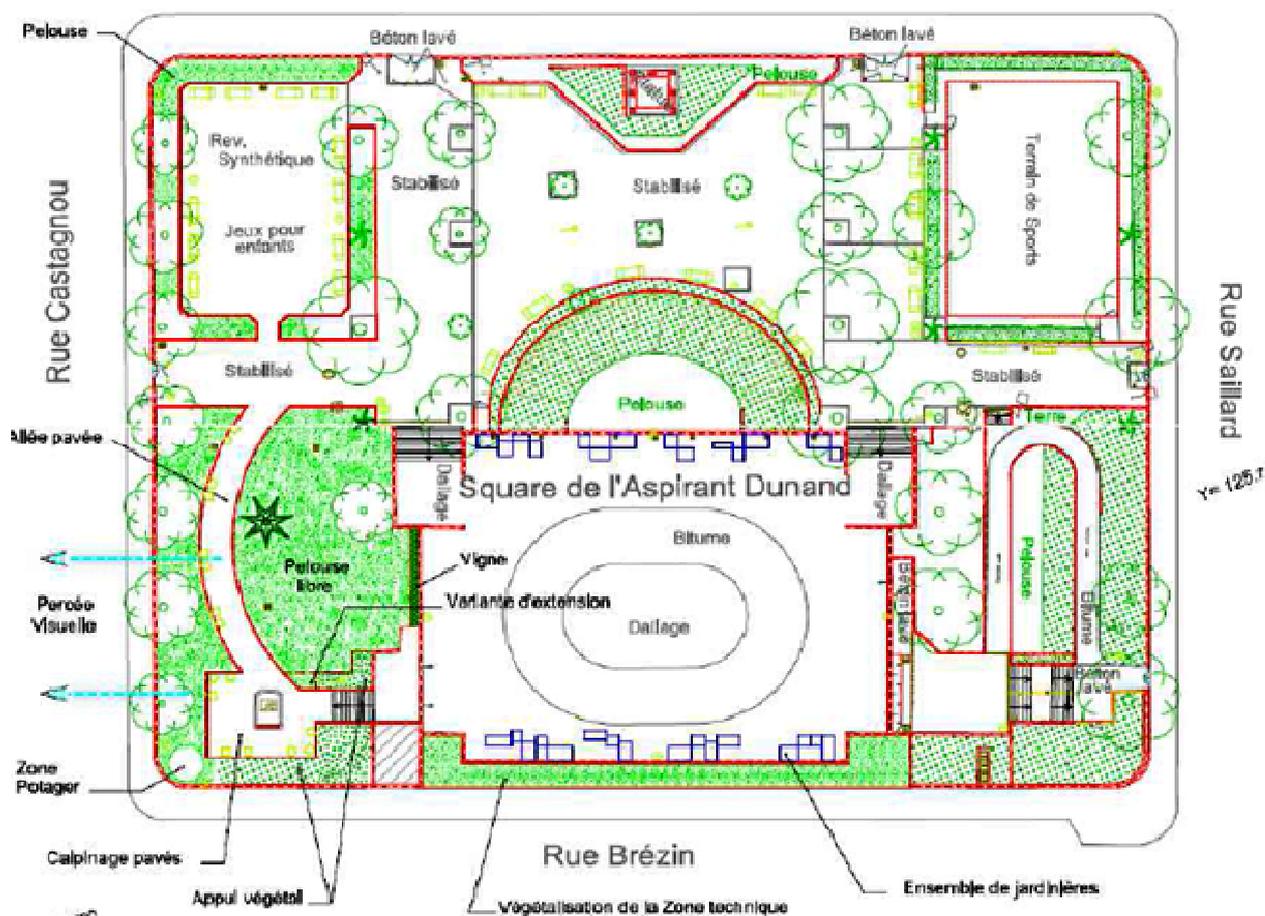
Question d'un habitant : Considérant la vitesse excessive de certains automobilistes dans le quartier, notamment à proximité des écoles, malgré les limitations de vitesse, ce qui aurait déjà donné lieu à des accidents, serait-il possible de fermer la circulation à proximité des écoles aux horaires d'entrée et de sortie ?

Mme Sylvie Lekin est consciente du problème et indique qu'une limitation de vitesse à 30 km/h dans toutes les rues du 14^{ème} arrondissement à l'exception de quelques grands axes à préciser, a été votée en Conseil d'Arrondissement. Elle remercie au passage Mr Bertrand Lesain, Conseiller d'Arrondissement de l'opposition, d'avoir voté dans ce sens.

3. Square de l'Aspirant Dunand et certificat de végétalisation

Intervention de Mme Yasmina Channaoui cheffe du service d'exploitation des jardins du 14^e arrondissement.

Réaménagement du square de l'Aspirant Dunand suite aux réunions publiques de concertation.



Question : un habitant demande si on utilisera des plaques de gazon vers la fontaine.

Réponse : Mme Yasmina Channaoui indique qu'il s'agira d'une pelouse.

Question : un habitant demande si on fera des copeaux de bois avec les arbres abattus.

Réponse : Mme Yasmina Channaoui indique que cela est déjà fait.

Renaud Lambert souligne qu'il s'agit d'une opération exemplaire avec une mise en œuvre rapide suite à une marche exploratoire de la Mairie du 14^{ème} avec des habitants et les représentants du conseil de quartier, puis trois réunions de concertation en mai-juin dernier.

Certificat de végétalisation

Il s'agit d'une autorisation de végétaliser l'espace public. Il faut être porteur d'un projet puis aller sur le site web paris.fr et décrire son projet. Réception d'un permis de végétaliser un mois plus tard si le projet est accepté.

21 demandes dans le 14e

- 2 permis accordés (171 av du Maine et 40 av du Gal Leclerc)
- 4 refus ou demandes hors champ d'application
- 15 demandes en cours d'instruction ou en attente de précisions

Typologie des projets - 8 pieds d'arbres - 1 mur à végétaliser

- 6 demandes d'implantation de jardinières mobiles

- 6 demandes autres mobiliers

Plus d'information et inscription sur Paris.fr « permis de végétaliser ».

Un habitant indique que de nombreuses tentes situées avenue René Coty sont gênantes pour les riverains et les promeneurs.

Renaud Lambert rappelle qu'après 48h de présence l'expulsion nécessite une procédure plus longue.

Mme Sylvie Lakin précise que c'est un problème qui existe mais qu'elle préfère en traiter les causes.

Question d'un habitant : quel est le coût du réaménagement du square?

Réponses de Y.C. environ 200 000 €. L'habitant estime qu'il vaudrait mieux utiliser cette somme pour les SdF et pour l'accueil des migrants.

Renaud Lambert propose de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion plénière une question particulière sur les SdF, avec l'assistance de l'adjoint en charge de ces problèmes à la Mairie du 14^e ainsi que sur les réfugiés, puisque plusieurs dizaines d'entre eux sont accueillis actuellement dans notre quartier, avenue René Coty.

4. Projets en cours

Réaménagement de la rue Daguerre

Présentation par Nicolas Mansier, animateur du groupe de travail « Rue Daguerre »

Un projet, fondé sur l'état des lieux et les souhaits du groupe de travail Daguerre du conseil de quartier, a été présenté par la Maire en réunion publique le 29 septembre dernier. Mme Carine Petit a souligné à cette occasion la part importante des travaux du groupe de travail pour l'élaboration du projet.

La consultation sur ce projet reprend. Les travaux commenceront au début du 2e semestre 2016 par l'avenue du Maine et devraient se terminer à la fin du 2e semestre 2017. Le groupe de travail se transforme en Conseil de la rue Daguerre sous l'égide de la Mairie. Le budget alloué à ce projet est de 2 500 000 €.

Les principaux objectifs du projet reprennent les éléments retenus par le Conseil de Quartier et la Mairie du 14^{ème} arrondissement :

- Requalifier la partie non piétonne de la rue.
- Conserver une continuité visuelle sur l'ensemble de la rue.
- Elargir les trottoirs sans pour autant « piétonner » la rue et en maintenant une circulation de desserte locale.
- Proposer un traitement simple et homogène des matériaux de « façade à façade » dans un souci de lisibilité de l'espace public, en prenant en compte les contraintes de nettoyage.
- Intégrer les aires de livraisons sans gêner les cheminements piétons.
- Modifier l'éclairage public en cohérence avec le caractère piétonnier.



Un habitant indique que lors de la marche exploratoire du 3 décembre dernier avec Madame la Maire dans le cadre de « Une semaine, un quartier », il a remarqué la mauvaise qualité du revêtement de voirie sur la partie piétonne de la rue et des incivilités de certains commerçants concernant les livraisons.

Les services de la voirie sont déjà contactés. Mme Carine Petit a indiqué que la Mairie de l'arrondissement tenterait de reprendre le revêtement dans le cadre de son propre budget.

Mr Bertrand Lesain rappelle que ce projet entraînera la suppression de 26 places de stationnement.

Renaud Lambert convie tous les intéressés, habitants, commerçants... à participer au conseil de la rue Daguerre qui sera créé prochainement.

Avenue du Général Leclerc – rue d'Alésia - cinéma Gaumont

Présentation par Nicolas Behr, animateur du groupe de travail « Avenue du Général Leclerc »

Avenue du Général Leclerc

La Mairie a annoncé la reprise de travaux en 2016. La Commission commune aux conseils Jean Moulin-Porte d'Orléans et Mouton-Duvernet va donc reprendre ses travaux. Elle avait émis il y a deux ans des conclusions qui peuvent être résumées

1° Souhaite que la rénovation de cet axe se fasse dans le cadre d'une étude globale dont le périmètre inclut la Place Denfert-Rochereau au nord et l'avenue de la Porte d'Orléans au sud , sans oublier les accroches de certaines rues et bien sûr la Place Victor et Hélène Basch.

Le coût très élevé de cette opération nécessitera une réalisation par tranche dont le phasage pourrait être défini en concertation et probablement sur 2 mandats. Les budgets Avenue Général Leclerc et Denfert-Rochereau pourront être dissociés.

2° Les objectifs à atteindre

a) une avenue apaisée

- une étude des flux est primordiale et doit permettre de déboucher sur des propositions de répartition des flux tant sur les axes N/S que E/O quitte à remettre en cause certains aspects du plan actuel de circulation.

- rendre la circulation plus fluide = moins de pollution,

- rendre la circulation moins sonore = revêtement absorbant de bruit, régler l'usage souvent abusif des sirènes.

b) une avenue conviviale

- un juste équilibre entre l'organique et le minéral (attention: la création de mini espaces verts a un coût d'entretien et ne doit pas devenir un obstacle pour les malvoyants),

- utiliser les sur largeurs pour la création de ces espaces ; Ouvrir à la vue voir au public certains espaces vert privatifs.

c) une avenue partagée

L'avenue est commerçante et doit le rester = les trottoirs doivent être partagés entre piétons et commerçants à charge pour ces derniers de respecter les emprises concédées notamment à proximité d'obstacles (métrô , mobilier urbain...).

Eviter la création d'aires de livraisons sur trottoir et bien sûr pas de pistes cyclables sur trottoirs.

d) une avenue sécurisée

- un éclairage public respectueux de l'environnement,

- un éclairage qui sécurise la circulation des piétons sur trottoirs et les traversées

- l'éclairage de la voirie peut être réduit,

- simplifier les traversées piétons et prévoir des refuges pour les "longues " traversées.

e) une avenue accessible à tous :

Malvoyants, handicapés familles avec enfants doivent pouvoir circuler sans danger = aucune circulation sur trottoirs sauf entrées de parkings, veiller à ce que l'implantation de mobilier urbain ne soit pas créateur d'obstacles.

f) priorité aux transports en commun

- analysons en lien avec la RATP les causes des blocages et tentons d'y remédier : couloirs? Feux décalés?
- surélever les trottoirs à la hauteur des arrêts pour faciliter la montée des handicapés, des poussettes des personnes âgées.

g) mise en valeur du patrimoine

- gare du Petit Montrouge,
- église Saint Pierre de Montrouge,
- Maison de La Rochefoucauld,
- Pavillons Ledoux,
- Lion de Belfort.

h) une avenue entretenue

Tous les concessionnaires utilisant le sous-sol de l'avenue devront remettre à niveau leurs réseaux avec interdiction de repercer l'avenue (sauf urgence) pendant 5 ans.

Nicolas Behr précise qu'il s'agit d'un projet d'un budget total de l'ordre de 35 millions d'euros qui devra être étalé sur plusieurs années et qu'il ne verra sans doute pas le jour avant la prochaine mandature municipale.

Un conseiller de quartier, membre du groupe de travail, qui ne peut être présent à la plénière a souhaité que soit mentionnée une priorité pour trois objectifs possibles à court terme :

- Remplacer l'éclairage des trottoirs par un système à leds à la place des boules actuelles, ou au minima sur les candélabres proches des traversées : en soirée c'est vraiment trop peu éclairé.
- Tracer des lignes blanches à l'approche de la place V et H Basch : les automobilistes forment un véritable » troupeau » notamment devant le cinéma Gaumont, et sur la place V et H Basch.
- Revoir les espaces de livraison sur la partie nord de l'avenue, en reprenant le système de la partie sud coté numéros pairs.

Cinéma Gaumont : fin des travaux prévue en avril 2016

Plusieurs arches côté général Leclerc vont être découpées ; elles seront évacuées de nuit entre les 19 et 23 octobre, ce qui sera spectaculaire.

Travaux CPCU rue d'Alésia entre Tombe Issoire et Loing: fin prévue le 23 octobre.

Place Denfert-Rochereau

Présentation par Nicolas Mansier, animateur du groupe de travail Place Denfert Rochereau et Renaud Lambert :

Accord entre les présidents des trois conseils de quartier -Montparnasse-Raspail, Montsouris-Dareau et Mouton-Duvernet pour constituer un **Conseil Denfert-Rochereau**, commun. Il sera animé par Nicolas MANSIER.

Il y a un consensus sur les trois priorités dégagées en groupe de travail et approuvées en Plénière pour Mouton-Duvernet le 12 février :

- mieux équilibrer la circulation des piétons et des voitures (piétonniser davantage la place),
- améliorer le parvis de la gare RER et le début de l'avenue René Coty,
- mieux accueillir les visiteurs des Catacombes.

La RATP a commencé l'élimination des deux trémies inutilisées entre l'avenue René Coty et l'avenue du Général Leclerc.

La RATP a amélioré sa signalisation à la sortie du RER et du métro.

Transfert du Musée de la Libération prévu pour le 25 août 2019: Délibérations DPA 38 du conseil du 14e (14 septembre) et du conseil de Paris (28 septembre).

Musée transféré dans le pavillon Est de Nicolas Ledoux et bâtiment adjacent.
Amélioration de l'entrée des Catacombes (le CdQ Mouton Duvernet a proposé dans le passé de financer une billetterie automatique).

Les présidents des trois conseils de quartier concernés ont donné leur accord pour la constitution en commun d'un conseil de la Place Denfert-Rochereau qui sera animé par Nicolas Mansier.

Question d'un habitant : à quoi correspondent les travaux actuels autour du Lion?

Réponse : Il s'agit de travaux d'étanchéité sur la ligne 4.

5. Groupes de travail

- Avenue Gal. Leclerc-place Victor et Hélène Basch
- Ciné-Quartier
- Communication
- Compost
- Fêtes
- Handicap- accessibilité
- Livres
- Place Denfert-Rochereau
- Rue Daguerre
- Réfugiés (en cours de constitution)

Renaud Lambert invite les personnes présentes à s'inscrire dans les groupes qui les intéressent.

6. Indications de réunions organisées par la Mairie du 14ème arrondissement en salle des Mariages.

- Réunion de travail : création d'une bagagerie mardi 20 octobre à 18h00
Les personnes à la rue souffrent du manque de lieux de stockage pour leurs affaires pendant la journée, les empêchant d'effectuer leurs démarches administratives et de recherche d'emploi.
Présence à indiquer à Madame Chantal Bordat (chantal.bordat@paris.fr ou 01.53.90.67.38).

- Deux formations proposées :

« La démocratie locale, de sa définition à son application dans le 14ème Arrondissement »
jeudi 8 octobre 2015 de 18h30 à 20h

« Les clés du fonctionnement de la Ville de Paris et présentation du Budget »
jeudi 17 décembre 2015 de 18h30 à 20h

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Fin de la réunion à 21h30.